

7) Que le Canada accorde une plus grande priorité à la recherche agricole pour les pays en développement dans le but de renforcer la gestion de ces activités et d'améliorer la diffusion des résultats de la recherche.

Le gouvernement accepte cette recommandation, qui reflète sa politique actuelle.

8) Que le Canada augmente son aide aux programmes destinés aux petites exploitations rurales, tout en reconnaissant que certains pays en développement peuvent parfois préférer une aide au développement agricole qui se traduise par la création de grandes exploitations.

Le gouvernement croit que l'aide au développement agricole devrait être adaptée aux besoins de chaque pays et être fondée sur les priorités du gouvernement bénéficiaire.

9) Que le Canada contribue largement au Fonds international pour le développement agricole.

Le gouvernement continuera d'appuyer fermement le FIDA, et poursuivra ses efforts pour obtenir une répartition plus équitable du fardeau entre la catégorie I (OCDE) et la catégorie II (OPEP). Des négociations sont en cours pour déterminer un niveau de financement approprié et un mode de partage des contributions à la première reconstitution du FIDA. Le Canada est un membre actif du FIDA.

D. ÉNERGIE

1) Que le Canada appuie les efforts visant la création d'une nouvelle filiale de la Banque mondiale chargée des dossiers énergétiques. Le Canada devrait également verser des fonds à la nouvelle filiale.

Le gouvernement continuera d'appuyer le concept d'une filiale énergétique et à faire tout en son pouvoir pour persuader les pays à excédents pétroliers et les pays industrialisés de ses avantages.

2) Que le Canada encourage la mise en oeuvre de projets faisant usage de sources d'énergie renouvelables et disponibles sur place.

Le gouvernement accepte cette recommandation, et continuera d'appuyer activement la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables